



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE
SECRETARIAT PERMANENT DU PROCESSUS DE
KIMBERLEY

RAPPORT ANNUEL 2019 REPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE

Bangui, le 17 avril 2020

Luc Florentin Simplicite BROSENI YALI
31/01/2020

A- CADRE INSTITUTIONNEL

1. Les autorités ayant la responsabilité de la mise en œuvre du SCPK en République Centrafricaine (RCA) sont :

- **Le Conseiller Spécial à la Présidence et auprès du Ministère des Mines et de la Géologie** en matière de Diamant : **Peter MEEUS**, Spécialiste International en diamant.

Adresse : BP 26 Bangui-République Centrafricaine (RCA)

Tél : +23672743567 / +971529247667

Email : peter@pmeconsulting.org

- **Le Comité National de Suivi du Processus de Kimberley**

Coordonnateur : **Dr Jean BIANDJA**, de l'Union des Sociétés Civiles des domaines Minier et Pétrolier de Centrafrique

Adresse : BP 26 Bangui-République Centrafricaine (RCA)

Tél : +236 75502394

Email : biandja@hotmail.com

- **Le Secrétariat Permanent du Processus de Kimberley**

Secrétaire Permanent : **Luc Florentin Simplicie BROSSINI YAL**

Adresse : BP 26 Bangui-République Centrafricaine (RCA)

Tél : +236 75507097

Email : brosseni@gmail.com

Secrétaire Permanente Adjointe : **Christelle KOSSE-YAZIPO**

Adresse : BP 26 Bangui-République Centrafricaine (RCA)

Tél : +236 75040529

Email : christellekosse@gmail.com

- **Le Point Focal du Processus de Kimberley**

François Alain NGBOKOTO

Adresse : BP 26 Bangui-République Centrafricaine (RCA)

Tél : +236 75311281

Email : falngbokoto@yahoo.fr

2. L'importation et l'exportation de diamant brut sont assurées par les autorités suivantes :

- **Bureau d'Évaluation de Contrôle d'Or et de Diamant (BECDOR),
Direction Générale des Mines**

Expert évaluateur Principal : **Jean Baptiste PISSINGA MANDEKOUZOU**

Adresse : BP 26 Bangui-République Centrafricaine (RCA)

Tél : +236 75588343

Email : jbpissinga@yahoo.com

- **Recettes des Douanes de l'Aéroport Bangui M'poko**

Corneille WANGUIA VICKOT

Inspecteur des Douanes

Adresse : BP 425 Bangui-République Centrafricaine (RCA)

Tél : +236 75579570 / + 236 72696910

Email : cvwanguia@yahoo.fr

Gina Julia GUEMANIA

Inspecteur des Douanes

Adresse : BP 425 Bangui-République Centrafricaine (RCA)

Tél : +236 75505504

Email : ginagbendo@gmail.com

B- CADRE JURIDIQUE

Le Décret N°03.124 du 20 Juin 2003, Portant réglementation des modalités d'importation et d'exportation de diamants bruts en vue de la mise en œuvre du Processus de Kimberley en République Centrafricaine, a institué le Secrétariat Permanent tout en reprenant les points de traçabilité du diamant brut depuis le site de production au point d'exportation.

Le code minier en vigueur est celui promulgué par la Loi N° 09.005 du 29 avril 2009. Il a pour objectifs le renforcement des contrôles internes, la promotion de l'investissement étranger et la protection des populations et de l'environnement.

Le Point Focal du Processus de Kimberley, le Secrétaire Permanent et son Adjointe sont nommés par Arrêté N° 063/17/MMGEH/DIRCAB du Ministre des Mines.

Le Secrétariat Permanent du Processus de Kimberley veille sur toutes les activités liées à la Certification du diamant brut et conformément aux exigences du Processus de Kimberley.

Suite aux évènements militaro-politiques de 2013, la République Centrafricaine a été mis sous sanction du Processus de Kimberley.

Par décision Administrative de Juillet 2015, un Cadre Opérationnel pour la reprise des exportations de diamant brut en République centrafricaine a été défini par le Processus de Kimberley.

A l'issu de cela, un Comité National de Suivi du Processus de Kimberley a été mis en place par Arrêté N° 028/15/MMG/DIRCAB du 09 août 2015, puis modifié successivement par les Arrêtés N° 024/17/MMEH/DIRCAB/DGM du mois de juillet 2017 et par l'Arrêté N° 073/19/MMG/DIRCAB/CMM puis, en 2019.

Le Comité National de Suivi est chargé de la mise en œuvre du Cadre Opérationnel pour la reprise des exportations des diamants bruts. Ce Comité est Tripartite, composé des représentants de la société civile, de l'administration des Mines, et de l'industrie

minière locale (incluant les artisans, les coopératives minières, les collecteurs, les Bureaux d'Achat Import-Export et les Sociétés minières) et la MINUSCA.

Les Comités Locaux de Suivi (CLS) du Processus de Kimberley sont mis en place dans chaque zone verte et prioritaire comme les démembrés du Comité National de suivi du PK et des Antennes Locales de Suivi (ALS) dans les grands sites miniers.

C- REGIME DES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS

Outgoing shipments

L'émission du certificat d'origine du Processus de Kimberley est la responsabilité du Secrétariat Permanent du Processus de Kimberley (SPPK).

La délivrance du certificat est conditionnée par la présentation par l'exportateur de tous les documents légaux liés à la traçabilité et l'expertise du colis par le BECDOR.

Le contrôle et l'évaluation se font en commission (Experts du BECDOR, Représentant de la Douane Centrafricaine, Agents des Impôts, et Unité Spéciale Anti-Fraude).

D'après le Cadre Opérationnel pour la reprise des exportations de 2015, les dossiers d'exportation proposés sont envoyés au préalable à l'Equipe de Suivi du PK (CAR Monitoring Team) pour examen et validation, avant la délivrance du Certificat par le Secrétariat Permanent du Processus de Kimberley de la République Centrafricaine.

Selon les termes du Cadre Opérationnel révisé à la plénière de New Delhi en novembre 2019, le gouvernement centrafricain est autorisé à émettre les certificats PK pour les exportations de diamants bruts, provenant des huit zones conformes au Processus de Kimberley, sans validation préalable de l'Equipe de Suivi de la RCA, pour une période d'observation d'une année.

Les dossiers d'exportations sont envoyés mensuellement à l'Equipe de Suivi du PK qui fait une évaluation trimestrielle.

Incoming shipments

La République Centrafricaine n'importe pas de diamants et n'est pas un pays de transit.

Cependant, la procédure d'importation de diamants bruts qui s'applique est la suivante :

- Présentation à la douane à l'arrivée du colis
- Vérification du certificat d'origine, des documents accompagnant le colis et du scellé par la douane et l'Unité Spéciale Anti-Fraude (USAF).
- Enregistrement des coordonnées du certificat et de sa destination
- Transmission des informations au Secrétariat Permanent du Processus de Kimberley, au BECDOR et à l'autorité d'exportation ; classement des copies de certificat et renvoi des coupons de confirmation au pays de provenance.

D- SYSTEME DE CONTROLES INTERNES ET D'AUTOREGLEMENTATION DE L'INDUSTRIE

Les Directions et Services déconcentrés effectuent des visites inopinées des acteurs du secteur pour la vérification des documents de traçabilité (Bordereau d'achat, registre de production).

Le transfert des colis de diamants se fait dans des sachets inviolables accompagné d'une fiche de transfert et des souches des Bordereaux d'achat ou du registre de Production. Dès réception du colis au niveau du BECDOR et après vérification de l'authenticité du colis et des documents, un Procès-verbal de réception est délivré.

Au niveau du BECDOR, le colis est expertisé et classifié suivant la mercuriale du BECDOR, puis des photos du colis sont prises. Un fichier en Excel du relevé des Bordereaux ou du registre de production et les Scannes des Bordereaux d'achat sont fournis par l'exportateur.

Le SPPK procède à la vérification de tous les documents, délivre le KPC et rend compte au Monitoring Team RCA.

Le KPC comporte trois (3) signatures : le Chef de service du BECDOR, la Douane et le SPPK.

Le colis est scellé avec les sceaux de la douane et du BECDOR, un laissez-passé est délivré puis le colis est escorté par les éléments de l'Unité Spéciale Anti-fraude (USAF) à l'aéroport ; après vérification par la douane, le Colis est remis au propriétaire pour exportation.

L'effectif au niveau du SPPK a été renforcé en 2018, avec l'appui du Projet américain PRADD 2, par le recrutement de 10 Points Focaux déployés dans les zones conformes et prioritaires et 3 stagiaires au niveau de la salle SIG.

E- STATISTIQUES

En 2019, la RCA a exporté **26 234,72 cts** de diamants bruts pour une valeur de **6 042 939,18 \$**.

Au total 29 certificats du PK ont été délivrés pour 6 bureaux d'achat et 2 coopératives.

L'effectif des collecteurs d'or et de diamant en 2019 s'élève à 205 et celui des artisans miniers dans les 5 zones conformes à individus.

F- VISITES ET MISSIONS D'EXAMEN DU PK ET MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

En 2019, la RCA n'a reçu aucune visite ni mission d'examen du PK.

Plusieurs missions ont été organisées dans le cadre du suivi de la traçabilité.

- Le SPPK et le projet DPAM ont effectué une série de missions dans les zones conformes du PK entre mars et avril 2019 dans le cadre de la réalisation de l'Etude diagnostique sur la contrebande de diamants bruts centrafricains d'une part ; et, d'autre part, l'Etude préliminaire sur l'introduction d'un modèle participatif de gestion de zone minière.

- Les Points Focaux du SPPK ont participé à l'enquête sur les Connaissances, Aptitudes et Pratiques (CAP) des artisans miniers et la cartographie des sites miniers organisée par le projet DPAM en mai et juin 2019 dans les zones conformes et prioritaires du sud-ouest de la RCA.

- Le SPPK a pris part à l'intersession du PK qui s'est tenue à Mumbai du 17 au 21 juin 2019 ainsi qu'à la réunion plénière organisée à New Delhi du 18 au 22 novembre 2019 avec de nouvelles dispositions notamment la validation systématique des exportations par les autorités centrafricaines sans autorisation préalable du PK.

G- INFRACTIONS ET COOPERATION EN MATIERE D'EXECUTION

H- DIVERS

Le SPPK a pris part à de nombreux ateliers sur :

- La Coopération Régionale Afrique Centrale organisé par le Groupe de Travail sur la Production Artisanale et Alluvionnaire du PK du 10 au 11 avril 2019 à Kinshasa ;

- Le lancement du Projet Gouvernance des Ressources Naturelles (PGRN) le 28 février 2019 ;

- Durant l'année 2019, le SPPK a participé à toutes les téléconférences organisées par le Groupe de Travail sur la Production Artisanale et Alluviale (WGAAP).

- Notons également la participation du SPPK à toutes les réunions de cabinet ainsi qu'à toute autre activité (réunion, atelier, réception, réjouissance, obsèques...) organisée par le Ministère des Mines et de la Géologie.

ANNEXE

STATISTIQUE DE PRODUCTION ET D'EXPORTATION DE DIAMANT BRUTS DURANT 5 ANS

Période	PRODUCTION			EXPORTATION		
	Volume cts	Values US \$	US \$/Ct	Volume cts	Values US \$	US \$/Ct
2019	23.603,08			26.234,72	6.042.939,18	230,34
2018	13 571,7	253 478,06	202,88	91 814,87	10 123 463,	110,26
2017	47 636,70	6 505 304,82	136,56	47 636,70	6505304,82	136,56
2016	10 653,63	1 688 143	158,46	10 653,63	1 688 143	158,46
2015	Stock pile	0	0	0	0	0

RESUME DES NOMBRES DE CERTIFICATS DELIVRES A L'EXPORTATION DURANT 5 ANS

PÉRIODE	NOMBRES DE KPC		
	IMPORT	EXPORT	TOTAL
2019	0	29	29
2018	0	32	32
2017	0	18	18
2016	0	4	4
2015	0	0	0